



DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE
FOUGERES-VITRE

COMMUNE DE
MAEN ROCH



Conseillers municipaux :

- en exercice :	29
- présents (ouverture de séance) :	26
- votants (ouverture de séance) :	28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 27 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi deux novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Maen Roch, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thomas JANVIER, Maire.

Étaient présents :

Thomas JANVIER (Maire), Pascale TAZARTEZ, Paule PERRIN, Franck HOUDUS, Catherine CHATAIGNIER, Claude MICHEL, Joël CHAMPAGNAC, Christian GEFFRAY, Zbigniew ROSZCZYPALA, Marie-Armelle LAIZE-BLANC, Catherine LECHAT, Isabelle BALUSSON, Céline TREVILY, Lionel OGER, Véronique GUILLET, Raphaël MORVAN, David RETORÉ, Céline VEILLARD, Natacha LEBLANC, Frédéric DESPREZ, Virginie LESAGE, Michel BELE, Marc COLIN, Isabelle DELEPINE, Gaëtan DUBREIL-JARDIN, Tangi MARION.

Absents excusés ayant donné pouvoir : François-Xavier RIVIERE, pouvoir à Claude MICHEL, Jean-Frédéric SOURDIN, pouvoir à Thomas JANVIER

Absents excusés : Marina LEVANNIER

AFFAIRE INSCRITE À L'ORDRE DU JOUR

CM23.10.164 / 7.2

TARIFS - SERVICE ASSAINISSEMENT

- Année 2024 -

Rapporteur(s) : Thomas JANVIER

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à réactualiser les tarifs du service assainissement pour une application à partir du 1^{er} janvier 2024.

À l'unanimité,



Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

- **fixe** comme suit les tarifs du service assainissement 2024 :

Intitulé	Saint Brice en Coglès	Saint Etienne en Coglès
Part fixe H.T.	28,24 €	28,24 €
Le mètre cube H.T.	1,50 €	1,50 €
Raccordement réseau	1 800,00 €	1 800,00 €

- **charge** Monsieur le Maire de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
le registre dûment signé,

le Maire,

Thomas JANVIER

